

Choisir sa vie quand on est fils de guerrier les exemples de Guillaume, comte de Bordeaux, de Guibert de Nogent et d'Abélard

Les biographies, en présentant la vie d'une personne, ne peuvent éviter de parler de l'activité adulte de cette personne, de son occupation professionnelle, en quelque sorte.

Et l'on imagine assez spontanément que le jeune du Moyen Âge est enfermé dans des cadres sociaux qui ne lui laissent qu'une marge de choix très étroite, les enfants reprenant le métier du père quasi nécessairement.

Nous avons voulu tenter de préciser, dans le cas de fils d'hommes d'armes, fils d'aristocrates guerriers, les raisons données par les personnes concernées pour garder le métier du père, ou pour changer de profession. Le héros de fiction auquel on pense spontanément est Perceval : est-il conditionné par son appartenance familiale, ou bénéficie-t-il d'une certaine liberté de choix ? Sa mère, au début, croira dans la possibilité de choisir le destin de son fils ; mais, très vite, elle se rendra à l'évidence de l'appel du sang, et se résignera à ce que son fils soit le digne descendant des grands ancêtres guerriers de ses deux lignages, à la fois maternel et paternel : « Chevaliers estre deüssiez/[...] De ce vos poez bien vanter/Que vos ne decheez de rien/De son lignage ne del mien » (*Perceval*, v. 412, 420-422)¹.

1 — Chrétien de Troyes, *Perceval ou le conte du Graal*, traduction et présentation de Jean Dufournet, Garnier-Flammarion, Paris, 1997.

Dans les textes à valeur biographique, nous prendrons trois exemples, dans un ordre logique et non chronologique. Le premier, celui de Guillaume, prince carolingien du IX^e siècle ; le deuxième, celui d'Abélard, aristocrate du XII^e siècle. Le troisième, celui de Guibert de Nogent, aristocrate du XI^e siècle. D'abord un fils pour qui suivre les traces de son père est une évidence, puis un autre pour qui ne pas les suivre est tout aussi évident. Enfin, un fils pour qui la question se pose de suivre ou non, et pour qui la réponse n'est pas du tout simple.

I. Guillaume, comte de Bordeaux

Il est le fils aîné de Bernard de Septimanie et de Dhuoda. Bernard est lui-même fils d'un cousin germain de Charlemagne, Guillaume de Gellone, le fameux « Guillaume au Courb Nez », devenu saint Guilhem. Pour Dhuoda, nous ne savons rien de sa famille, aristocratique certainement. Elle est née en 803 et épouse Bernard à Aix-la-Chapelle en 824, le 29 juin. Le 29 novembre 826 naît le premier fils, Guillaume. Dhuoda suit son mari avec son fils, dans ses nombreux déplacements comme duc de Septimanie notamment. Le couple s'installe finalement à Uzès. Après la mort de Louis le Pieux, Bernard attend quelque temps avant de choisir de se réconcilier avec Charles le Chauve : c'est à cette occasion qu'il lui envoie comme gage son aîné Guillaume. Quant à son second fils, né en 841, c'est peut-être pour le protéger que Bernard, toujours en campagne dans tout le Midi, le fait venir à ses côtés. Celui-ci est alors encore très jeune puisqu'il n'est pas baptisé, et donc n'a pas de nom. Restée seule, Dhuoda décide d'écrire à son aîné : du 30 novembre 841 au mois de novembre 842, pour les 16 ans de son fils, elle fait rédiger sous sa dictée un livre qu'elle lui destine. Elle y apportera quelques additions jusqu'au 2 février 843².

Le plan de cet ouvrage, intitulé *Manuel pour mon fils*, est très simple. Il comprend six parties passant en revue les devoirs de son fils dans sa nouvelle vie :

- 1) Honorer et servir Dieu
- 2) Honorer et servir son père
- 3) Honorer et servir son suzerain, le roi
- 4) Comment se comporter par rapport aux grands comme par rapport aux petits

2 — Voir l'Introduction par Pierre Riché de l'édition de Dhuoda, *Manuel pour mon fils*, Les éditions du Cerf, deuxième édition, Paris, 1991 (*Sources Chrétiennes* n°225bis).

- 5) Comment se comporter vis-à-vis des prêtres
- 6) Comment se comporter vis-à-vis des femmes.

A. Être fidèle à sa naissance

Dhuoda parle à son fils en aristocrate pour qui la noblesse du sang conditionne tous les engagements. Son fils est d'abord l'héritier d'un lignage :

Mon grand souci est de t'adresser des paroles salutaires. En particulier, mon cœur attentif désire ardemment que tu aies dans ce petit volume, au sujet de ta naissance, le témoignage que j'ai tenu à t'écrire : il est bon que je continue d'abord par là. (81)

et le Manuel commence par une préface où Dhuoda rappelle son mariage, les naissances, la vie du couple, la décision finale qui provoque l'écrit.

De par sa naissance, Guillaume a une position sociale élevée : il est un aristocrate, amené à fréquenter « les grands », « la société d'en haut », « ceux qui possèdent dignité, et haute noblesse » (173). Il doit donc remplir l'obligation première d'un grand, servir son suzerain. Là encore, le lignage dicte la conduite à tenir : « Certains se montrent infidèles à leur seigneur... cette manière de faire ne s'est jamais vue chez tes aïeux... Issu de leur lignée, sois avec ton seigneur comme je te l'ai dit : franc, vigilant, efficace, éminent ». (149)

B. Obéir strictement aux volontés du père

La fidélité au suzerain passe par le relais que représente l'autorité du père. Dhuoda insistera beaucoup sur la nécessité d'obéir au chef de famille. Il s'agit d'abord pour elle d'une prescription religieuse, d'un commandement appuyé sur de multiples exemples bibliques (135). L'obéissance est d'autant plus obligée que la volonté du père est explicite : « j'ai appris que Bernard ton père t'a recommandé entre les mains de monseigneur le roi Charles ». (87) Cette obéissance est en plus justifiée par la plus élémentaire reconnaissance, la place que l'on occupe dans la société étant due au père : « aime, crains, chéris ton père, et dis-toi bien que c'est de lui qu'est venue ta situation dans le siècle ». (141)

C. Agir à l'image de sa mère

Dhuoda a d'ailleurs donné à son fils l'exemple de la totale soumission aux volontés de Bernard : il n'a qu'à imiter sa mère dans le respect strict de ses devoirs. Ainsi l'épouse a rappelé

qu'elle n'a agi qu'en obéissant aux ordres de son mari : « après être restée longtemps loin de votre présence, en cette ville où je réside par l'ordre de mon seigneur ». (87) Elle donne aussi à plusieurs reprises des exemples de dévouement, dans des situations où elle s'est mise à l'entier service de son époux : notamment, en empruntant « de grandes sommes », au point d'être « lourdement endettée » (353).

Comme le *Manuel* est aussi un miroir (*speculum*), Guillaume doit y retrouver sa mère afin de pouvoir agir selon les mêmes principes qu'elle : « tu pourras ainsi, comme dans le reflet d'un miroir, me regarder en lisant avec les yeux du corps et de l'esprit ». (115)

En raisonnant de cette façon, Dhuoda ne manifeste aucune hésitation sur l'avenir de son fils : il est tout tracé par la lignée et par le père ; Guillaume ne peut être autre chose qu'un guerrier. Pourtant, il y a des hommes de la famille qui ont opté pour la vie religieuse, et celle-ci aurait pu apparaître comme une solution acceptable. L'idée n'effleure pas la princesse, et il est vrai que l'on ne se trouve pas devant une vraie alternative. Si saint Guilhem a été moine, c'est seulement après une vie de guerrier bien remplie ; et si un cousin de Charlemagne, Adalhard, né vers 750, entre au couvent, à vingt ans, c'est à la suite d'une disgrâce qui lui barrait toute carrière dans le monde.

II. Abélard

Le récit qu'Abélard donne des conditions dans lesquelles il a choisi, alors qu'il est l'aîné, de ne pas reprendre le métier des armes exercé par son père est bien connu :

Doté d'un esprit vif me venant de ma terre natale ou de mes ancêtres je révélai des dispositions naturelles pour les études littéraires. Mon père avait acquis une certaine culture avant de se distinguer militairement. Par la suite, il embrassa les lettres avec un tel amour qu'il s'arrangea pour que tous ses fils en soient instruits avant d'apprendre les armes. Il en fut ainsi : et moi, son premier-né, il prit soin de me former avec d'autant plus d'attentions qu'il me chérissait davantage. Mes progrès et mes facilités dans l'étude des lettres augmentèrent l'ardeur de mon attachement à cette matière. Je fus entraîné à un tel amour pour elles que, abandonnant à mes frères la pompe de la gloire militaire avec l'héritage et les prérogatives du droit d'aînesse, je renonçai totalement à la cour de Mars pour être nourri dans le sein de Minerve³.

3 — Abélard, *Héloïse et Abélard : Lettres et vies*, introduction, traduction et notes par Y. Ferroul, Paris, 1996, (Garnier-Flammarion 827), Lettre I, p. 41-42.

Abélard est un fils aîné cher à son père, et il a démontré un zèle à l'étude qui répondait au zèle du père pour éduquer son enfant. Pourtant, Abélard ne dit rien de ses sentiments envers son père, qu'il a pourtant dû combler en allant si loin dans la direction tracée. Cependant, son retour dans sa famille dès qu'il a des problèmes de santé (p. 43), ou dès que sa mère le rappelle quand elle prend l'habit religieux (p. 46), le naturel de son recours à sa sœur afin d'abriter Héloïse pendant sa grossesse (p. 53), la façon discrète de dire que c'est chez son frère qu'il logeait lors d'un séjour à Nantes (p. 88), tout montre à l'évidence un homme qui a gardé des liens très solides avec l'ensemble de sa famille. Refuser d'exercer la fonction de guerrier liée à la noblesse de sa naissance afin, non d'entrer en religion, comme cela reste acceptable pour des croyants, mais de devenir tout simplement professeur ne provoque donc pas la mise au ban de la famille. Même les pairs, les aristocrates guerriers, continuent à considérer comme un des leurs celui qui a pourtant rejeté leur mode de vie, et les alliés nobles de la famille d'Abélard, le comte de Bretagne, ou les membres du conseil royal, vont le protéger tout au long de sa carrière.

III. Guibert de Nogent

Guibert naît vers 1053 dans une famille aristocratique, et son père participe aux combats de son suzerain, le roi de France. Guibert est le dernier de la famille, et ses frères seront guerriers ou moines. Lui-même, consacré à Dieu dès sa naissance, après avoir perdu son père à quelques mois et vu sa mère se retirer de la vie publique pour être pénitente quand il avait douze ans, rejoint à treize ans un monastère et s'y forme intellectuellement et religieusement. À cinquante ans, il est élu père abbé (1104). À soixante ans, il écrit le récit de sa vie (*De vita sua*⁴, 1114). Il meurt à soixante dix ans, en 1124.

A. Le rejet du père

Contrairement aux deux autres fils dont nous étudions le choix de vie, Guibert, sous l'emprise de sa mère, rejette un père qui lui a été dépeint comme un homme fort peu religieux :

Je venais donc de naître. À peine avais-je appris à caresser des hochets que toi, mon saint Seigneur qui allais me

4 – Guibert de Nogent, *Autobiographie*, Introduction, édition et traduction par E.-R. Labande, Paris, Les Belles Lettres, 1981 (Les Classiques de l'histoire de France au Moyen Âge, 34).

servir de père, tu me rendis orphelin. En effet, j'avais tout juste huit mois lorsque mon père selon la chair expira. Que de grandes grâces te soient rendues pour avoir permis que cet homme mourût dans des sentiments chrétiens alors que, s'il avait vécu, il aurait sans aucun doute contrarié tes desseins providentiels à mon égard. *En effet ma prescience, ainsi qu'une certaine vivacité, naturelle dans un âge encore tendre, semblaient devoir m'orienter vers le siècle* : aussi ne faisait-il de doute pour personne que, quand viendrait pour moi le temps propre à l'étude des lettres, mon père briserait le vœu qu'il avait formulé à mon sujet. Tu en as, bonne Providence, disposé sainement de part et d'autre : je n'ai été aucunement privé du rudiment de tes doctrines, et il n'a pas, quant à lui, rompu le serment qu'il t'avait prêté. (IV, p. 25)

Le lignage guerrier se voit l'objet du même rejet, toujours à la suite des propos de la mère qui en parle négativement quand elle évoque ses souvenirs. Les débuts difficiles du couple avaient entraîné un comportement de la parenté très agressif vis-à-vis de la jeune femme :

De tels conseils (*entrer au couvent*) n'étaient pas donnés en vue du salut de son âme, ils l'étaient avec le dessein de s'emparer de ses terres ! Toutefois, comme ces suggestions qu'ils faisaient ne rencontraient aucun succès, ils se mirent à accabler de leurs continuels aboiements la jeune fille, en s'imaginant que celle-ci, éloignée de sa propre famille, à force d'être meurtrie par les persécutions de gens qui lui étaient étrangers, s'en irait d'elle-même, lassée de tant d'injustice, sans qu'il fût question de répudiation. (XII, p. 77)

La solution trouvée par le lignage afin de tester la virilité du père (lui donner une maîtresse) ne va bien sûr pas améliorer l'image qu'en gardera le jeune Guibert ! De la vie des gens du monde, il ne retiendra finalement que ce que lui a mis en tête une mère obnubilée par ses phobies et son rejet de la sexualité : « il y avait un neveu de mon père, homme qui l'emportait sur les siens tant par la puissance que par l'intelligence, lequel s'adonnait si bestialement à l'œuvre de Vénus qu'il assouvissait sur-le-champ son désir de n'importe quelle femme ». (VII, p. 45)

Les guerriers, d'ailleurs, ne sont vus, dans ce contexte, que comme des tueurs : « les autres membres de mon lignage en effet sont vraiment, ou des brutes, des gens qui ignorent Dieu, ou de cruels guerriers, coupables de meurtres... » (II, p. 15)

B. Une mère ambiguë

La mère de Guibert ne semble donc pas de celles qui vantent leur époux, et conditionnent leur fils à suivre la trace glorieuse de son père. Elle se donnera au contraire beaucoup de mal pour permettre à Guibert de pouvoir observer le vœu de vie religieuse prononcé à sa place : elle pense à tout pour que ses études se déroulent dans les meilleures conditions (IV, p. 27), choisit avec soin le précepteur, recherche un bénéfice ecclésiastique afin d'assurer son avenir (VII, p. 43, 49, XIX, p. 161-163). Ce que Guibert reconnaît volontiers : « Que de soins pour choisir les nourrices du petit enfant, les éducateurs et les maîtres du petit garçon ! » (XII, p. 85)

Mais en même temps, cette femme ne peut résister à la tentation de gâter son petit dernier. Ainsi le précepteur doit intervenir pour qu'elle ne l'habitue pas à une vie trop facile : « à ma mère il reprochait de me vêtir de manière trop élégante » (VI, p. 39). Et le père abbé, à la fin de sa vie, se souvient avec attendrissement : « Même le luxe des vêtements fut accordé à celui qui était encore tout jeune : j'étais si noblement paré que je semblais l'égal d'un fils de roi ou de comte. » (XII, p. 85)

Son attitude devient même parfaitement ambiguë lorsqu'elle se révolte contre les contraintes subies par son enfant :

...les yeux pleins de larmes de tristesse, elle me dit : « Puisqu'il en est ainsi, tu ne deviendras jamais clerc : tu n'auras plus de châtiments à subir pour apprendre le latin ! » ... Il faut ajouter qu'elle venait de me promettre que, si je voulais être adoubé, elle me fournirait, lorsque j'aurais atteint l'âge requis, l'équipement et les armes de la chevalerie. (VI, p. 41)

Mais ce n'est pas la volonté d'inscrire le fils dans un lignage de guerriers qui inspire cette volte-face. La mère est seulement bouleversée par la dureté des conditions de travail scolaire que subit son fils, et veut l'en protéger.

Plus tard, elle montrera une identique ambiguïté de comportement quand, au moment où le choix doit survenir, elle tente de détourner son fils de la vie religieuse : « Mais elle, qui redoutait la légèreté de mon âge, me développa de longs raisonnements pour me dissuader de mon dessein (*entrer au couvent*), au point que je regrettai singulièrement de le lui avoir révélé. » (XV, p. 111). Elle est très partagée devant l'intelligence de Guibert : « Ma mère, qui s'émerveillait de mes heureux succès sur le plan scientifique, était par ailleurs fort inquiète, redoutant des excès

possibles de ma part en un âge dangereux. » (XVIII, p. 147). Quand on propose à son fils le poste qu'elle essaie de lui obtenir depuis des années, elle le trouve trop jeune, alors qu'il a cinquante ans :

O mon Dieu, tu n'ignorais pas que ma mère envisageait avec peine et douleur mon élévation ; si à d'autres celle-ci pouvait apparaître honorifique, elle ne lui devait procurer pour sa part qu'un intolérable chagrin. Ma mère souhaitait que rien de tel ne m'échût, car elle redoutait le péril que cela pouvait constituer dans un âge encore peu averti : n'étais-je pas tout à fait ignorant, en effet, des affaires puisque, naguère engagé uniquement dans l'étude des lettres, je ne m'étais en aucune façon soucié de m'y faire initier ?

Et pourtant elle-même, comme presque tous ceux qui étaient mes intimes, me redisait bien souvent que je ne manquerais pas, avant longtemps, d'obtenir quelque haute position. (XIX, p. 167)

C. Un fils hésitant

Avec une telle mère, il n'est pas étonnant de constater que Guibert manifeste une grande irrésolution. L'enfant, l'adolescent, comme l'adulte, seront constamment en balance devant les choix de vie. S'il est capable de manifester une grande fermeté pour réaliser le vœu de ses parents (VI, p. 41), Guibert change facilement d'opinion quand il se sent « abandonné » (XV, p. 107-109), puis, à nouveau, prend seul la décision d'entrer au monastère (p. 109). Malgré toutes les remarques négatives à propos de son lignage, il se montre à plusieurs reprises très fier de sa famille de puissants seigneurs, et rappelle les pouvoirs de sa mère, son efficacité pour lui procurer une carrière, de même qu'il ne manque pas une occasion d'évoquer : « une apparence physique apte au siècle et une naissance au-dessus du commun » (XIX, p. 159). Loin de l'humilité monacale, il exprime souvent la même volonté de réussite sociale par les lettres que l'orgueilleux Abélard, son contemporain (XV, p. 113, XVI, p. 123).

En somme, malgré l'absence du père et une mère qui surprotégeait son fils, Guibert disposait d'une certaine marge de liberté par rapport aux volontés de l'un comme de l'autre ; ce que prouveraient ses hésitations.

Conclusion

Le poids de la tradition, l'importance et le prestige du métier des armes dans la classe sociale des aristocrates guerriers, semblent donc laisser une réelle marge de choix aux individus. Les pères influent sur leur enfant, comme Bernard ou le père d'Abélard, directement, celui de Guibert indirectement. Mais les mères ne sont pas absentes, renforçant cette influence ou la combattant. Finalement, les goûts personnels, plus ou moins soutenus par l'action des parents et les circonstances, permettent ainsi à certains jeunes gens d'orienter leur vie en innovant par rapport à leurs pères.

Cette possibilité est d'autant plus étonnante que l'autre choix n'est pas obligatoirement religieux : si, dans les familles de Dhuoda ou de Guibert, l'alternative est bien entre vie guerrière et vie monastique, Abélard, lui, a choisi d'abord une vie d'intellectuel, clerc, bien sûr, à l'époque, mais surtout enseignant.

Il resterait à voir si d'autres choix de vie, intellectuelle, artistique, dans le commerce ou les finances, bénéficiaient de la même tolérance.

Yves FERROUL

Université Charles-de-Gaulle – Lille 3